



## Hôpital Privé Clairval

317 Boulevard du Redon CS 30149  
13273 Marseille Cedex 09

# USIC

A l'attention des  
familles



## MADAME, MONSIEUR

L'un de vos proches est hospitalisé en service de soins intensifs cardiologiques. L'équipe soignante met tout en œuvre pour que sa situation s'améliore au plus vite et que son hospitalisation se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Pour vous aider dans ces moments difficiles, vous trouverez dans ce livret quelques indications et informations pratiques sur le fonctionnement du service.

## COORDONNEES TELEPHONIQUES

Standard de l'Hôpital Privé CLAIRVAL : 08 26 66 69 68

Secrétariat des cardiologues : 04 91 17 12 04

Téléphone familles : 04 91 17 12 93

Accueil Cardiologique Clairval : [Box à visée diagnostique](#)

## Lexique

### O.A.P

L'œdème aigu pulmonaire (OAP) constitue la principale manifestation d'une insuffisance cardiaque gauche aiguë. Il se manifeste par une difficulté à respirer.

### Coronarographie et angioplastie

La coronarographie est une technique d'imagerie médicale utilisée en cardiologie pour visualiser les artères coronaires. Elle peut être suivie par une dilatation coronarienne avec (ou pas) pose de stent (ressort) maintenant le diamètre de l'artère.

### Infarctus

L'infarctus du myocarde est dû à un arrêt de la vascularisation d'une partie du muscle cardiaque. Une des artères coronaires (*artères nourricières du cœur*) se bouche à cause d'un thrombus.

### Valves percutanées (TAVI)

Implantation sur la valve aortique calcifiée d'une prothèse par un cathéter et non par sternotomie (*chirurgie traditionnelle*).

### Pacemaker

Le pacemaker ou stimulateur cardiaque est un petit appareil, implanté sous la peau, qui sert à stimuler de manière électrique le cœur pour l'aider à bien rythmer ses battements.



## Intimité

A l'USIC, les techniques de prise en charge justifient que les patients soient dénudés. Toutefois, l'intimité est respectée lors des soins.

## Douleur

Nous mettons en œuvre tous les moyens à notre disposition pour l'évaluer et la soulager. Les médicaments (*antalgiques*) sont prescrits en fonction de la nature et de l'intensité des douleurs. Le Comité de Lutte contre la Douleur (CLUD) de l'établissement est présidé par un médecin- anesthésiste.

## Personne de confiance

Personne désignée par écrit par le patient et consultée au cas où lui-même serait hors d'état d'exprimer sa volonté et de recevoir l'information nécessaire (*Loi du 4 mars 2002*).

## Référent famille ou proche (*interlocuteur principal*)

Un membre de la famille proche ou une personne de confiance recevra des nouvelles du patient auprès du médecin cardiologue ou de l'infirmier(e). C'est lui qui assure la transmission des informations aux autres membres de la famille et/ou proches.

Une présence médicale et paramédicale est assurée 24h/24.

### DES MEDECINS CARDIOLOGUES

Dr V.BECHET  
Dr A.CORNEN  
Dr J.L DEBOUTIN  
Dr M.P GIACOMONI  
Dr B.LATIERE  
Dr MAXIMOVITCH

### DES RESPONSABLES DU SERVICE

#### Le cadre du pôle cardiologie

Mr T.GOIRAND

#### Le cadre de l'USIC

Mr R.RIPERT

### DE L'EQUIPE PARAMEDICALE

Les infirmiers  
Les aides soignants  
Les kinésithérapeutes  
Les agents de service

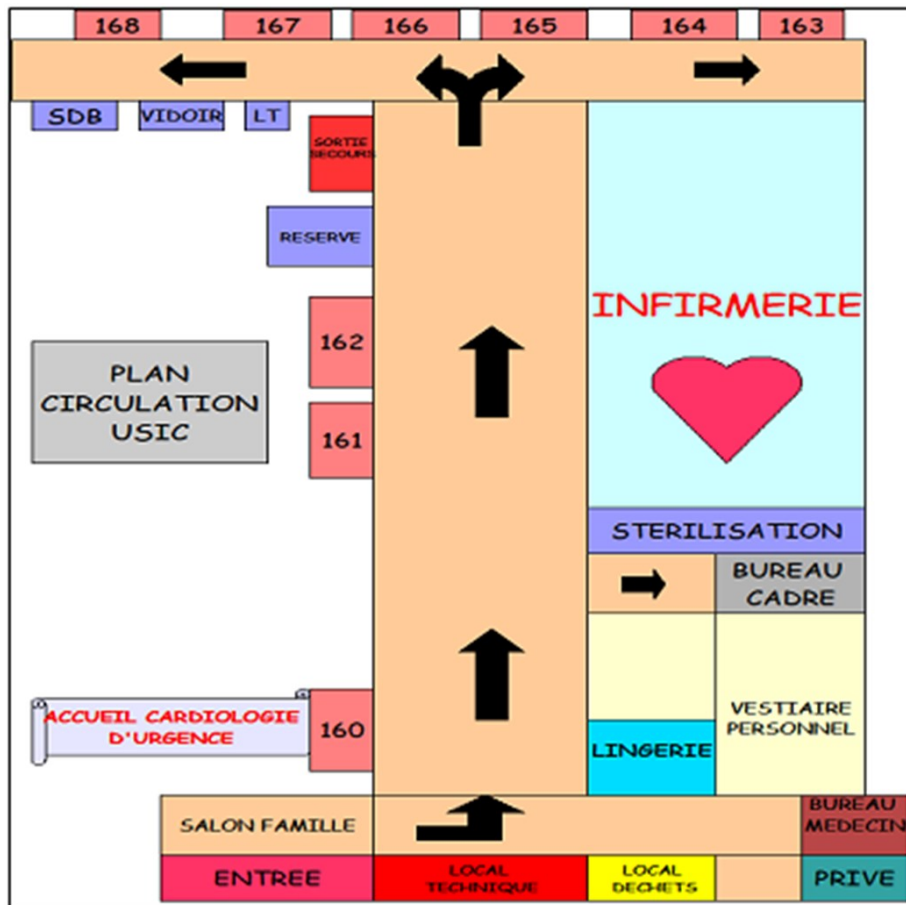
Toute l'équipe se tient à votre disposition pour répondre à vos questions.

A l'entrée du service un box est réservé à l'accueil de patients en vue d'un diagnostic de pathologie cardiaque. **Nous vous remercions par avance de votre compréhension et de votre collaboration.**

L'Unité de Soins Intensifs Cardiologiques est située au premier étage de l'établissement.

L'USIC est composée de 6 chambres doubles ainsi que de 2 chambres individuelles.

**L'USIC héberge également à l'entrée du service un box d'accueil cardiologie ouvert 24H/24.** L'état de santé des patients admis dans le service nécessite une surveillance médicale permanente. Ainsi, l'accès est réglementé.



4

## Escarre

Lésion cutanée favorisée par l'alitement prolongé, la pathologie du patient. Ils se préviennent par des massages répétés des points d'appui (*nursing*). De plus, tous nos lits sont équipés de Matelas spéciaux.

## Contention

Nous pouvons être amenés par sécurité et sur prescription médicale à limiter les mouvements du patient par des bracelets molletonnés placés aux poignets pour prévenir une chute ou le retrait accidentel de cathéter ou de sonde en cas d'agitation importante.

## CLIN

Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales. Il a pour mission la surveillance et la prévention des infections nosocomiales.

## Isolement

Mesures de protection renforcée (*fermeture des chambres, usage de gants, de masque*) afin de limiter le risque de transmission de certains microbes. Elles ont pour but la protection des malades, des visiteurs et du personnel. L'équipe soignante vous informe de la démarche à suivre.

# LEXIQUE



Nous prenons soin de vous

## Organisation

### du service

#### LES APPELS TELEPHONIQUES

T  
E  
L  
E  
P  
H  
O  
N  
E

En téléphonant entre **7H00** et **9H00**, l'infirmier responsable de votre proche, pourra vous donner des informations d'ordre général. Puis entre **11h30** et **12h30**, après la visite du médecin, des informations sur le transfert de votre proche dans les services de médecine cardiaque.

Pour faciliter notre travail et perturber au minimum les soins, nous vous demandons de regrouper les appels : une seule personne téléphone et transmet les informations à la famille. Vous pouvez aussi appeler **après 16H**. Nous vous rappelons que le **secret professionnel** ne nous autorise pas à donner des informations médicales par téléphone.

#### LES VISITES

V  
I  
S  
I  
T  
E

Elles sont autorisées **entre 16h et 20h** à raison d'une seule personne à la fois par patient. Afin de ne pas perturber le fonctionnement du service, une deuxième personne seulement peut patienter dans le salon d'accueil où des sièges sont à votre disposition. En effet la présence d'un box accueil cardiologique à visée diagnostique nécessite cette limitation.

**V** Nous pouvons être amenés à vous demander de patienter avant d'entrer ou de sortir de la chambre, afin d'effectuer tous soins jugés nécessaires pour votre proche ou son voisin et ce, dans le but de préserver l'intimité des personnes soignées

**I** Ces contraintes ont été fixées afin de perturber au minimum l'organisation des soins et le repos de toutes les personnes hospitalisées dans le service.

**S** Nous comptons sur votre compréhension et votre coopération.



## **I** LES INFORMATIONS MEDICALES

**N** Il vous sera possible de rencontrer un médecin **tous les jours de 17h à 18h** (selon sa disponibilité).

**O** **Le temps de visite sera adapté en fonction de l'état de votre proche.**

**S**

## **ACCUEIL CARDIOLOGIE CLAIRVAL**

L'USIC héberge également à l'entrée du service un box d'accueil cardiologie ouvert **24H/24H**.

Il comprend 2 brancards avec un équipement identique à celui de l'USIC.

Il permet de faire rapidement un diagnostic devant une suspicion de douleur ou malaise cardiaque.

C'est une hospitalisation de courte durée et vous êtes gardés en observation jusqu'aux résultats des examens pratiqués.



## Pace maker externe

Equipement de sécurité qui permet de réguler le rythme cardiaque (notamment après un remplacement valvulaire, TAVI).



## Scope

Appareil permettant de visualiser en continu les paramètres vitaux du patient (*saturation en oxygène, tension artérielle, fréquence cardiaque,...*). Il alerte les soignants par des alarmes visuelles et sonores spécifiques. Le scope est relié à un central de surveillance.



## Déroulement

## d'une visite

Pour garantir des soins de qualité, l'équipe vous demande de bien vouloir respecter les consignes suivantes :

### AVANT DE PENETRER DANS LE SERVICE

- ◆ Ne laissez pas d'objets de valeur dans le salon d'accueil.
- ◆ Revêtez la blouse en papier correspondant au n° de chambre et des sur-chaussures.
- ◆ Appliquez sur vos mains deux doses de solution hydro-alcoolique et désinfectez-vous les mains jusqu'à ce qu'elles soient sèches (*Règles d'hygiène recommandées par le CLIN = Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales*).

### AVANT DE SORTIR DU SERVICE

- ◆ Quittez la blouse
- ◆ Déposez-la dans la poubelle appropriée
- ◆ Désinfectez-vous les mains à l'aide de la solution hydro-alcoolique



# Pendant votre présence

## dans le service

Les visites sont autorisées entre **16h et 20h** à raison d'une seule personne à la fois par patient.

Afin de ne pas perturber le fonctionnement du service, une deuxième personne seulement peut patienter dans le salon d'accueil ou des sièges sont à votre disposition. En effet la présence d'un box accueil cardiologique à visée diagnostique nécessite cette restriction.

Nous vous demandons de vous rendre directement dans la chambre de votre proche et de n'en sortir que pour quitter le service.

Les patients sont tous en surveillance rapprochée nécessitant un appareillage parfois impressionnant. Ces appareils sont munis d'alarmes et reliés à un central qui nous permet de les surveiller à distance. Le personnel reste à votre disposition pour répondre à vos questions. Vous pouvez vous servir de la sonnette de votre proche pour appeler. Le médecin, dans la mesure de sa disponibilité, pourra vous donner des renseignements sur l'évolution de l'état de santé de votre proche, **tous les jours de 17h à 18h dans le service**



## Télévision

Chaque lit est équipé d'une télévision.



## Pousse seringues

Appareils électriques permettant la perfusion de médicaments dont l'efficacité est liée à la régularité et la permanence du débit.







L'USIC est un secteur clos où les repères temporo-spaciaux sont perturbés, surtout chez les sujets âgés. L'heure reste pour eux un repère sûr. Une montre ou un réveil sont donc les bienvenus.

### **Traitement personnel**

À l'entrée votre traitement sera récupéré par l'infirmière, pensez à le reprendre à votre sortie.

### **Ventilation non invasive (VNI)**

Technique d'assistance ventilatoire sans recours à l'intubation. Traitement de l'OAP.

### **FORMALITES ADMINISTRATIVES**

Pensez dès que possible à remplir les formalités administratives. Pour ce faire, adressez-vous au bureau des entrées dans le hall de l'étage à droite après la porte coulissante en sortant de l'USIC, avec la carte vitale et la carte de mutuelle du patient.

Si vous en éprouvez le besoin, une assistante sociale est à votre disposition. Parlez-en à l'infirmier(e) responsable de votre proche. Nous vous prendrons rendez-vous et nous vous donnerons ses coordonnées.

### **CULTES RELIGIEUX**

Votre proche ou vous-même pouvez exprimer des souhaits concernant une pratique religieuse. L'accès dans le service aux représentants religieux n'est pas « réglementé » mais doit être organisé avec l'infirmier(e) responsable de votre proche. N'hésitez pas à lui en parler.

### **BON A SAVOIR**

#### **Aide au sevrage tabagique**

Une prise en charge peut être proposée à tout patient hospitalisé.

#### **Représentant des usagers**

Association de Malades Cardiaques (AMC) : 04 91 02 93 09

Permanence : Maison des Usagers, 3ème jeudi du mois (1<sup>er</sup> étage)

#### **Commission des Représentants des Usagers (CRU)**

Mme C.HAAS : 04 91 17 12 25.

### **A LA SORTIE DE L'USIC**

Au départ du service votre proche pourra être transféré dans différents services :

**Réanimation cardiaque** : 04.91.17.12.78

**Cardio-médecine** : 04.91.17.14.26

**Cardio-chirurgie** : 04.91.17.12.28

**Centre médical Clairval** : 04.91.17.11.05

**Hôpital de jour**: 04.91.17.17.86

Après votre séjour un service de rééducation en hospitalisation complète ou ambulatoire peut vous être proposé. Il permet la poursuite des soins, la reprise contrôlée de l'activité physique et la prise en charge des facteurs de risque.

# L'équipe du patient

## Et le matériel du box



L'USIC est un endroit de surveillance maximale des patients, conçue pour permettre l'intervention rapide du personnel médical et paramédical. Ces patients sont reliés à différents appareils permettant que la surveillance soit continue et rapprochée. Ces appareils sont adaptés à la prise en charge des patients dans les meilleures conditions d'efficacité et de sécurité. Pour cela les mobilisations du patient sont limitées et autorisées sur prescription médicale. Le personnel reste à votre disposition pour tout complément d'information que vous jugerez nécessaire.

## AFFAIRES PERSONNELLES

### ✓ Nécessaire de toilette

Les effets personnels utiles sont la brosse à dents avec dentifrice, nécessaire pour appareil dentaire, peigne ou brosse à cheveux, nécessaire de rasage, crème de soins habituelle si problème de peau.

Pas de serviettes ou gants de toilette nous utilisons du linge jetable.

Pour éviter la perte de vos prothèses dentaires et auditives une boîte est mise à votre disposition.

### ✓ Objets de valeur

Pour éviter les pertes ou vols, ils vous seront remis en échange de votre signature sur la fiche d'inventaire.

**L'établissement décline sa responsabilité en cas de vol d'objet personnel.**

**Un coffre est mis à disposition au service facturation au rez-de-chaussée de l'établissement.**